

# LES DINGOS CLUB CANIN

## Procès verbal de l'assemblée générale du 7 janvier 2024

Étaient présents : Monique de Decker, Marie Soler, Nicole Oble, Anne-Laure Culty, Camille Goubault, Sandrine Ivars, Liliane Chénard, Jean-Louis Augé, David Condat, Gilles Chénard.

Après un café « réchauffant » l'ordre du jour est abordé.

- \* Le bilan financier 2023 fait apparaître une trésorerie positive de 2080€, 600€ restent en attente de paiement. Les recettes 5255€ sont majoritairement liées aux cotisations. Les dépenses 7302€ proviennent de la poursuite de l'aménagement du club notamment la construction de l'auvent.
- \* Les activités : l'éducation chiots ou adultes peine à retrouver un nombre d'adhérents à la hauteur des années précédentes. L'agility toujours active, a des résultats notoires durant les concours dont une 2ème place de Marie Soler et Oural au Grand Prix de France. Notre concours annuel laisse un très bon souvenir : la bonne ambiance explique sa réussite.

2023 passée arrive 2024

- \* Élection du nouveau comité : 14 votes ont donné le résultat suivant : Liliane Chénard 11 voix, Monique de Decker 9 voix, Gilles Chénard 7 voix, Léa Tête 5 voix, Camille Goubault 4 voix.

Faisant suite à la démission de Jean-Louis Augé, les 4 premiers au nombre de voix intègrent le comité des Dingos Club Canin à savoir Liliane Chénard réélue, Monique de Decker élue, Gilles Chénard réélu, Léa Tête nommée en remplacement de Jean-Louis Augé sera sortante aux prochaines élections.

Le nouveau comité a désigné son bureau : Présidente Liliane Chénard, Vice-présidente Monique de Decker, Secrétaire-trésorier David Condat. Les autres membres sont Gilles Chénard, Nicole Oble, Léa Tête, ces 2 dernières et David Condat seront sortants fin 2026.

- \* Une large discussion autour du montant des cotisations est ouverte dont voici le résultat :

Maintien de la cotisation agility à 180€ pour le premier chien puis 120€ pour les suivants. La cotisation est due en totalité pour une arrivée jusqu'au 1er juillet puis à 50% les mois suivants. Celle ci peut être réglée en plusieurs fois.

La cotisation éducation reste inchangée à 120€ puis 60€ à compter du 1er juillet, de même pour la cotisation « sans chien ».

- \* Le budget prévisionnel 2024 présentera une diminution de 300€ liée aux adhérents « multi-chiens ».

Les dépenses seront revisitées pour s'ajuster aux recettes de 4500€, notamment au niveau des tontes où chacun se propose de prendre en charge les tontes ordinaires, Vincent Roumier réalisant celles attachées au concours.

L'intervention d'un professionnel est rejetée compte tenu de son coût.  
Les achats et les travaux seront adaptés à nos possibilités financières :  
1 tunnel de 4 mètres et 1 saut en longueur, le combustible pour le groupe et le chauffage, la mise en place d'une gouttière sur le club-house. En espérant pouvoir faire plus en fonction des recettes.

\* Autres points :

Gilles Chénard a annoncé son désir de ne plus assurer les cours d'agility. Un désaccord a été unanime contre cette décision avec menace de démissions de certains adhérents. Un délai de réflexion a été demandé par l'intéressé.

L'information sur le retour possible de Caroline Desbouys comme éducatrice est accueillie avec plaisir et soulagement connaissant ses qualités.

La participation du club au Sélectif du Trophée Grandes Régions est confirmée. Les adhérents sont sollicités pour aider à l'organisation.

Chacun participera aussi à l'organisation de notre concours annuel du 9 juin et Marie s'y investira particulièrement avec Gilles.

Le 1er samedi de chaque mois après midi sera réservé pour faire les travaux nécessaires, à défaut jouer aux boules.

La proposition de fermeture du club durant toutes les vacances scolaires a été rejetée.

Une réflexion sur les horaires des cours doit être poursuivie.

\* Réflexion à peaufiner autour d'une proposition intéressante de Camille : organiser des cani-randonnées. Il faut s'assurer des responsabilités de chaque participant et du club lors d'activités à l'extérieur du club. Une organisation particulière devra être mise en place. A suivre.

FIn de la réunion, apéritif à venir !!!!

La présidente

Liliane Chénard,

NB : Renseignement pris ce lundi auprès de notre assureur Groupama, les activités réalisées à l'extérieur du club sont couvertes par notre responsabilité civile.